

Protéger l'eau potable de la région de Raisin-South Nation

L'Ontario appuie des mesures pour protéger l'eau potable

31 octobre 2014 13h30

L'Ontario a approuvé le [plan de protection des sources de Raisin-South Nation](#) qui vise à mieux protéger l'eau potable de la région, de la source au robinet.

Élaboré par le comité de protection des sources de Raisin-South Nation, qui est composé de partenaires municipaux et communautaires, le plan entrera en vigueur le 1er avril 2015.

Les plans de protection des sources visent à garantir la qualité de l'eau des lacs, des rivières et des autres sources d'eau souterraine qui alimentent les réseaux d'eau potable municipaux. Ces plans déterminent les mesures à prendre pour éliminer, gérer ou réduire les risques qui pèsent sur les sources d'eau potable.

Dans le cadre du plan, il faudra :

- mettre sur pied des programmes d'entretien et d'inspection des fosses septiques situées près des réseaux d'eau potable qui sont conformes au code du bâtiment;
- dresser des plans de gestion du risque pour la manutention et l'entreposage des pesticides, de l'engrais, du sel de voirie, du carburant et du fumier;
- fabriquer et poser des panneaux routiers indiquant les zones de protection de l'eau potable.

Les mesures visant à protéger l'eau potable font partie du plan économique du gouvernement de l'Ontario. Ce plan en quatre points renforce l'Ontario en investissant dans les talents et les compétences des gens, en élargissant l'infrastructure comme les routes et les transports publics, en créant un climat commercial dynamique et en constituant un régime d'épargne qui permette à tout le monde de prendre sa retraite.

CITATIONS

« Pour notre santé et notre bien-être, l'eau que nous buvons doit être fiable. La protection des sources qui nous alimentent en eau potable constitue donc la première étape du processus qui nous permettra de garantir la qualité de l'eau potable et d'éviter que des catastrophes du type Walkerton se reproduisent. »

- Glen Murray

ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique

« Nous sommes ravis que le plan de protection des sources de Raisin-South Nation ait été approuvé. Le comité de protection des sources a travaillé fort pour dresser ce plan. Le personnel a fait un excellent travail et notre plan de protection des sources renferme les données scientifiques les plus récentes et des politiques visant à protéger l'eau potable de la région. »

- Claude Cousineau

président, comité de protection des sources de Raisin-South Nation

FAITS EN BREF

- La Loi sur l'eau saine a instauré 19 comités locaux en Ontario. Chaque comité a élaboré un plan de protection des sources fondé sur des données scientifiques pour éviter que les réseaux d'eau potable municipaux ne soient contaminés par des polluants.
- La zone de protection des sources de Raisin-South Nation comprend deux parties, soit la région de Raisin et South Nation.
- La région de Raisin comprend cinq bassins versants, soit la rivière Rigaud, la rivière Delisle, la rivière Beaudette, la rivière Raisin et un réseau de trois lacs intérieurs reliés (loch Garry, lac Middle, étang Mill).
- South Nation comprend quatre bassins versants, soit la rivière Nation supérieure, la rivière Castor, le ruisseau Bear et la rivière Nation inférieure.
- La zone de protection des sources de Raisin-South Nation compte 26 réseaux d'eau potable, dont 13 alimentés par des eaux souterraines et 13 par de l'eau de surface.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

- [En savoir plus sur les autres zones de protection des sources. \(disponible en anglais seulement\)](#)